

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°443/SEPTEMBRE 2022

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

DÉCRYPTAGE

**Changeons
les cours de récré !**



PORTRAIT

**Pap Ndiaye, ministre
de l'Éducation nationale**

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : auprès des élèves de la maternelle au lycée, des parents, avec des rencontres-débats, et de vos équipes pédagogiques à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le Club des enquêteurs

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

PHARE **VIOLENCES ENTRE PAIRS**

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société
Maël le roi des bêtises
Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07-22 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,
sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**



SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

21

En pratique

ORIENTATION • La précision au service des machines du futur

SANTÉ • L'état de santé mentale des jeunes reste préoccupant

PSYCHO • Prévenir les risques d'une fugue

ÉDUCATION • Les droits des parents séparés à l'école : un équilibre précaire

26

Décryptage

Changeons les cours de récré

28

Regards croisés

AGNÈS FLORIN/MARYSE CHRÉTIEU
Comment réussir la scolarisation
des tout-petits

30

Initiative

Une cabane de l'égalité
à la manière d'Agnès Varda

32

Nos actions

34

Portrait

Pap Ndiaye

édito

Soudés autour de nos enfants !

« Nous l'espérons tous : que le plus dur de la crise sanitaire soit enfin derrière nous, et que nous puissions – élèves, parents et enseignants – retrouver un semblant de vie normale au sein de nos écoles, collèges et lycées. Bien évidemment, la page ne sera pas si facile à tourner, car les séquelles sont nombreuses. Notamment pour les enfants et adolescents, nombreux à avoir été profondément affectés. L'accompagnement bienveillant des adultes autour d'eux sera une des clés pour leur redonner confiance en l'avenir. Les barrières imposées par la pandémie, et qui ont laissé les parents sur le trottoir, devront absolument être levées. Car c'est bien en renforçant la coéducation à l'école que nous pourrons panser les plaies. Nous savons combien vous, parents engagés dans vos établissements, avez déplacé des montagnes pendant ces deux ans d'épidémie pour que l'école poursuive sa mission. Et pour cet engagement, nous vous disons mille mercis. Mais, permettez-nous aussi de vous encourager à tenir bon, car nos enfants ont besoin chaque jour de sentir que nous sommes à leurs côtés pour bâtir un monde meilleur !



CARLA DUGAULT
Co-présidente
de la FCPE



NAGEATE BELAHCEN
Co-présidente
de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Pauline Bandelier, Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri. • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville
CPPAP : IO25 G 87187
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales
départementales :
14, 34, 45, 87, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

SANTÉ

L'avortement, un droit fondamental



À la suite de la révocation, le 24 juin dernier, par la Cour suprême des États-Unis, de l'arrêt Roe vs Wade qui reconnaissait le droit à l'avortement au niveau fédéral depuis 1973, la FCPE a affirmé, dans un communiqué de presse, qu'elle soutiendrait « tous les groupes parlementaires qui demandent que le droit à l'avortement soit désormais inscrit dans la Constitution française ». Préserver cet acquis semble essentiel, alors que l'accès aux soins régresse aussi dans notre pays, avec 130 centres IVG qui ont été fermés ces quinze dernières années.

SERVICE PUBLIC

FRACTURE NUMÉRIQUE

« Il faut remettre de l'humain dans la machine ». Dans son rapport annuel du 5 juillet, la Défenseure des droits Claire Hédon a dénoncé les dysfonctionnements liés à la dématérialisation des services publics et appelle à maintenir les accueils physiques. Un Français sur cinq n'a ni ordinateur ni tablette.



© Alexandra Defresne

Flambée des prix sur les fournitures !

Mauvaise nouvelle de la rentrée scolaire : la hausse du prix de certaines matières premières (papier, métal, plastique) se répercute cette année sur les fournitures scolaires. L'inflation a été annoncée dès le mois de juin, et la FCPE a aussitôt alerté sur les difficultés que rencontreraient les familles les plus modestes. La fédération a relevé dans certains départements, une augmentation sur les étiquettes, allant jusqu'à 18% sur les cahiers, 20% sur les feuilles, 38% sur certains surligneurs et jusqu'à 43% sur certaines calculatrices. Même constat pour la restauration scolaire, la guerre en Ukraine ayant déclenché une envolée des prix du blé et du maïs. Face à ce surcoût aux rayons fournitures, la FCPE a incité le gouvernement, dans un communiqué de presse le 14 juin, à prendre des mesures urgentes, et notamment insisté pour le versement de l'allocation de rentrée scolaire dès le mois de juillet, ainsi que sa revalorisation.

L'ARS revalorisée de 4%

Les montants ont été revus de 4%, une augmentation qui se cumule à la précédente de 1,8% actée au mois d'avril dernier. Les foyers éligibles à l'ARS ont donc reçu 392,05 € (au lieu de 376,98 €) pour les enfants de 6 à 10 ans, 413,69 € (au lieu de 376,98 €) pour les 11-14 ans et 428,02 € (au lieu de 411,56 €) pour les 15-18 ans. Un coup de pouce pas totalement satisfaisant – puisque la FCPE réclame la gratuité de la scolarité – mais qui permet aux parents d'élèves de payer leur caddie moins cher. Comme elle le fait depuis plus de dix ans, la FCPE a par ailleurs organisé la solidarité en proposant des kits de fournitures scolaires dans certains établissements scolaires du territoire. Des achats groupés qui réduisent considérablement la facture, avec, en prime, un travail de concertation mené en amont sur les listes établies par les enseignants.



EN SAVOIR PLUS :
[Internet fcpe.asso.fr/](http://internet.fcpe.asso.fr/)
[communiques-presse](mailto:communiques-presse@fcpe.asso.fr)



CONSULTATION

DES IDÉES CONTRE LES FAKE NEWS

La lutte contre la désinformation constitue un enjeu central pour l'équilibre de nos démocraties. En France, selon une enquête Kantar, 83% des citoyens, lorsqu'ils en ont conscience, estiment avoir déjà été exposés à des informations déformant la réalité ou tout simplement fausses. C'est pourquoi De Facto¹, une toute nouvelle plateforme de vérification des faits, regroupant journalistes, chercheurs et acteurs de l'éducation aux médias, lance jusqu'au 30 septembre

une consultation nationale #MieuxSinformer². Ouverte à tous les citoyens, cette initiative vise à faire émerger des propositions de solutions concrètes pour l'accès à une information libre, plurielle et indépendante. Les votes des participants feront émerger les mesures prioritaires. Les résultats de la consultation seront rendus publics à l'occasion d'une conférence de restitution à l'automne 2022.

(1) defacto-observatoire.fr

(2) mieuxsinformer.make.org



BAROMÈTRE

Les parents rendus absents des conseils de classe !

« Nous devons prendre des heures de RTT, des jours de congé, rattraper les heures de travail manquées pour assister aux conseils de classe. Nous sommes des bénévoles ! », écrit un répondant. La FCPE a lancé entre le 7 et le 14 juin 2022 un baromètre sur les horaires de tenue des conseils de classe dans les établissements scolaires du second degré. Les résultats sont sans appel : 56,2% des parents interrogés (1376 réponses recueillies) n'ont pas pu assister aux conseils de classe dont ils étaient membres. En cause : les horaires incompatibles avec l'activité professionnelle (89%), avec l'organisation familiale à 17%, en raison d'une information trop tardive (16%), ou d'un temps de trajet vers l'établissement trop important à (4%). Rappelons que le code de l'éducation prévoit des heures de réunion permettant la représentation des parents d'élèves.



EN SAVOIR PLUS :

Internet fcpe.asso.fr/actualites

83,7%

DES PARENTS

sondés plébiscitent une tenue des conseils de classe après 18h, 21,6% entre 16h et 18h.



On en parle !

1.

DÉPUTÉ

Après avoir été coprésident de la FCPE de 2018 à 2021, Rodrigo Arenas a été élu député de la 10^e circonscription de Paris. C'est la première fois qu'un parent d'élève bénévole prend place sur les bancs de l'Assemblée nationale. Nul doute qu'il sera de tous les combats pour l'école !

2.

CONGRÈS



« Pour l'égalité des droits. » Ce sera le thème du 76^e congrès national de la FCPE, qui réunira les représentants de parents FCPE les 24 et 25 septembre à la Maison de l'Océan à Paris.

En présence du ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye.

3.

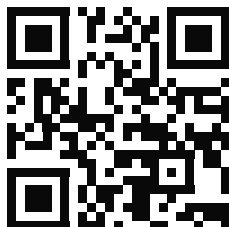
COVID

Le gouvernement a préparé en juin le protocole sanitaire de la rentrée avec trois niveaux de mesures activables en fonction du contexte. Il est prévu un délai de 10 jours pour la mise en œuvre du passage d'un niveau à l'autre. Ce qui est le plus à craindre ? Le manque d'enseignants remplaçants dans le cas d'un nouveau pic.

Studyrama
vous propose

+ de 150
SALONS
d'ORIENTATION
dans toute
la France

Inscription et informations sur
Studyrama.com/salons

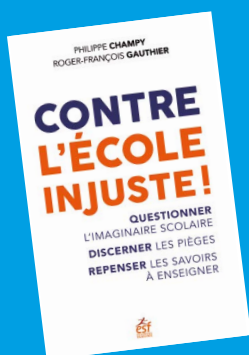


Aix-en-Provence • Ajaccio • Amiens • Angers
Angoulême • Annecy • Avignon • Bayonne
Belfort • Besançon • Biarritz • Bordeaux
Caen • Clermont-Ferrand • Dijon • Genève
Grenoble • La Roche-sur-Yon • La Rochelle
Laval • Le Mans • Lille • Limoges • Lyon
Marseille • Metz • Montpellier • Mulhouse
Nancy • Nantes • Narbonne • Nice • Nîmes
Orléans • Paris • Pau • Périgueux • Poitiers
Quimper • Reims • Rennes • Rodez • Rouen
Saint-Étienne • Strasbourg • Tarbes • Toulon
Toulouse • Tours • Troyes • Valence • Vannes



Formations de Bac à Bac+5
Conférences | Orientation | Parcoursup

Une action collective contre-productive



ESSAI

SAVOIRS SCOLAIRES

Les réformes éducatives des vingt dernières années ont accru les fractures au sein du système scolaire. Et les scénarios de sortie de crise ne font qu'amplifier le phénomène d'inégalités scolaires. Philippe Champy et Roger-François Gauthier proposent de traiter la question sous un angle original, celui des savoirs scolaires eux-mêmes.

Repenser en profondeur les contenus des enseignements serait, de toute évidence, la solution.

Contre l'école injuste, ESF, 790 €.

Exaspérés par le non-remplacement d'enseignants dans l'établissement de leurs enfants, une centaine de familles ont lancé en juin dernier une procédure judiciaire coordonnée contre l'État, par des « recours individuels conjoints », au sujet des heures de cours non assurées. Baptisée #onveutdesprofs, la démarche a pu sembler séduisante sur le papier. Mais la FCPE nationale, depuis longtemps mobilisée sur le sujet, qui a mis en œuvre le recensement des heures non remplacées depuis 2009, n'a pas souhaité s'associer à cette initiative pour plusieurs motifs et a appelé ses adhérents à la prudence.

Pour un véritable plan d'urgence

Même si la fédération n'est pas opposée à l'action juridique lorsqu'elle est nécessaire, le cœur de son projet est avant tout militant. L'objet premier de la plateforme Ouyapacours est d'appuyer ses revendications auprès du ministère, et non de tenter d'obtenir des indemnités financières par le biais de procédures contentieuses à l'issue incertaine.

Celles-ci « risquent d'ailleurs de s'avérer politiquement contre-productives »,



indiquent les coprésidentes de la FCPE, Carla Dugault et Nageate Belahcen, « puisqu'elles pourraient conforter le ministère dans l'idée qu'il suffirait de verser une somme symbolique aux parents pour régler le problème des absences non remplacées. » Et en cas d'issue défavorable, le jugement affaiblirait la légitimité de ces revendications. L'enjeu est donc de convaincre le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, de travailler à un véritable plan d'urgence. Le vivier global d'enseignants, et pas seulement de remplaçants, étant réduit à peau de chagrin !

+ EN SAVOIR PLUS : Internet.ouyapacours.fcpe.asso.fr

SPORT

Démocratiser la pratique des échecs

La Fédération française des échecs (FFE) ne s'attendait pas à un tel engouement !

Le programme Class'Échecs, lancé en mars dernier en partenariat avec le ministère des Sports, de l'Éducation nationale, l'USEP et l'UNSS, a séduit un grand nombre d'enseignants de primaire. L'activité permet en effet de développer de nombreuses compétences, telles que la mémoire, la logique, la résolution de problèmes. 3000 écoles ont d'ores et déjà postulé, et 500 kits (comportant un échiquier mural, 10 échiquiers et 50 brochures de règles et exercices) ont été envoyés cet été pour démarrer les ateliers dès cette rentrée. L'ambition est d'initier 250 000 élèves d'ici à trois ans.

echecs.asso.fr



33 786

ENFANTS

ont été placés en rétention depuis 2012.

—

TRIBUNE

Interdire l'enfermement des enfants

Dans une tribune publiée le 13 juillet 2022 sur le site du Monde.fr, un collectif d'associations de défense des droits humains, dont l'Unicef et la Cimade, s'indigne du recours abusif par la France à l'enfermement administratif des enfants, en violation des conventions internationales.

Malgré neuf condamnations par la Cour européenne des droits de l'homme, la France continue à faire subir des conditions insupportables de rétention à des enfants, se rendant responsable de conséquences sur leur vie à long terme. Dans ces centres, les enfants sont en effet confrontés à des événements traumatisants (tentatives de suicide, éloignements sous contrainte). Les associations appellent le gouvernement et les députés à interdire définitivement cette pratique.

+ EN SAVOIR PLUS : Internet.unicef.fr

10doigts

Le spécialiste des activités créatives



Catalogue hors-série Halloween / Noël

70 pages d'activités faciles à faire avec les enfants sur les thèmes de l'automne, d'Halloween et de Noël.

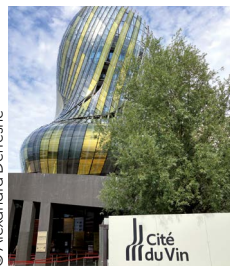
Une véritable source d'inspiration pour occuper vos petits artistes jusqu'à la fin de l'année.

Pré-commandez votre catalogue GRATUITEMENT dès maintenant en flashant le QR code !



Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



© Alexandra Diefresne

EXPÉRIENCE

LA CITÉ DU VIN

À travers une vingtaine d'espaces, le parcours permanent de la Cité du Vin à Bordeaux vous invite à un voyage au cœur de la grande histoire du vin. Découvrez comment ce patrimoine universel a inspiré les hommes et façonné aussi bien leur vie que leur territoire depuis des millénaires. 3000 m² vous attendent pour des expériences pédagogiques, immersives, oniriques, multisensorielles...

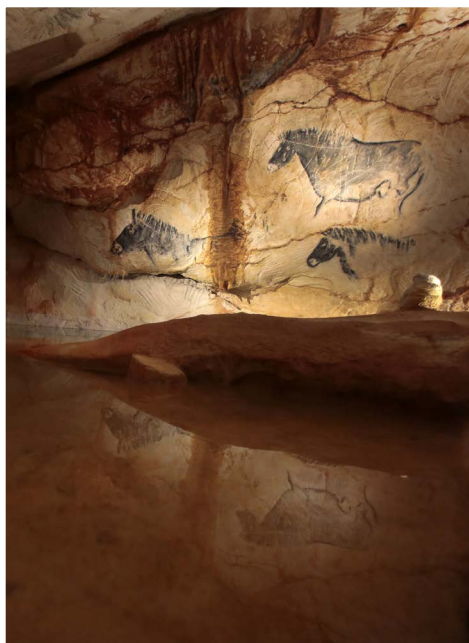
Internet laciteduvin.com

IMMERSION

Khéops

Déambulez à l'intérieur de la pyramide de Khéops et pénétrez dans ses chambres et ses passages les plus secrets. Voici l'expédition immersive exceptionnelle que propose l'Institut du monde arabe à Paris jusqu'au 2 octobre. Dommage que le prix du billet d'entrée soit si cher !

Internet imarabe.org



© Patrick Aventurier

GROTTE

LE JOYAU SOUS LA MER

La magie est au rendez-vous ! Le 4 juin, Cosquer Méditerranée a ouvert ses portes à Marseille, révélant au grand public, la réplique de la grotte Cosquer, joyau de l'histoire de l'art pariétal au paléolithique.

Trente-cinq minutes de circuit pour apercevoir le fabuleux bestiaire : aurochs, bisons, poneys et même pingouins !



grotte-cosquer.com

ÉDITION

Sindbad jeunesse

À découvrir : une nouvelle collection côté littérature jeunesse, Sindbad jeunesse. Des livres bilingues arabe-français qui ont pour vocation d'accompagner les premières lectures.

Une jolie façon de permettre la rencontre entre deux cultures, reliées par l'histoire et par la Méditerranée.

Internet actes-sud.fr



CULTURE

LE BULL MACHIN DE VILLEURBANNE

Dans le cadre de Villeurbanne 2022, Capitale française de la culture 2022, la compagnie Royal de Luxe présentera, du 23 au 25 septembre, sa nouvelle création : « Le Bull Machin ».

Un spectacle gratuit qui mettra en scène dans les rues de la ville deux protagonistes géants pour un récit urbain chargé de poésie et d'émotion.

Internet villeurbanne2022.fr

La cour des miracles

CINÉMA

D'un côté, les enfants de riches, de l'autre, les enfants de pauvres ! Alors qu'une nouvelle école publique se construit pour les Parisiens qui viennent s'installer dans une résidence écologique à deux pas de leur quartier en Seine-Saint-Denis, tout le monde a bien compris, enseignants comme parents d'élèves, que leur école à eux sera encore plus ghettoisée. Zahia, la directrice, se débat pour changer la

donne, en s'appuyant sur Marion, jeune professeure, dont le projet est de reconnecter ses élèves à la nature. Cette comédie douce-amère, signée Carine May et Hakim Zouhani, interroge la promesse républicaine et salue l'engagement des enseignants. Coûte que coûte, l'espoir l'emporte sur les désillusions !

Sortie 28 septembre 2022. Durée : 1h34



© Jean-Claude Lothier

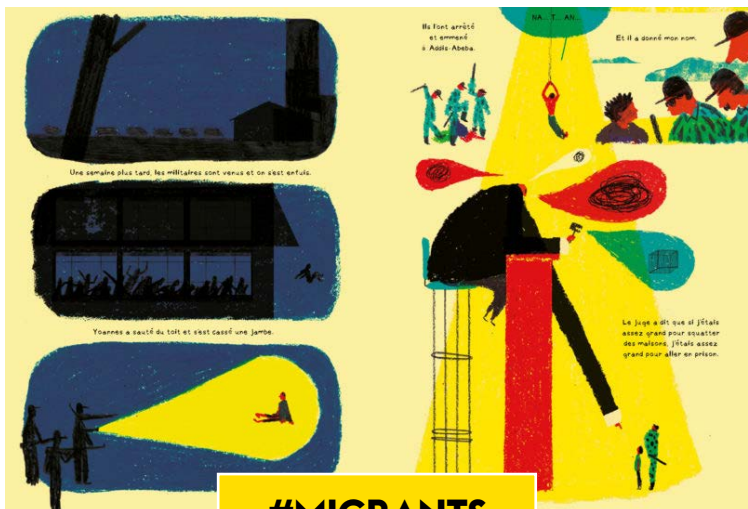
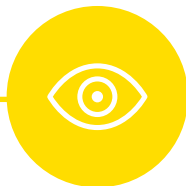
HOMMAGE



Vél d'Hiv

À l'occasion des 80 ans de la rafle du Vél d'Hiv, Véronique Cabut, l'épouse de Cabu, a confié au Mémorial de la Shoah seize dessins parus en 1967 dans le magazine *Le Nouveau Candide*. Une série de grands formats poignants sur l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire de France.

memorialdelashoah.org



#MIGRANTS

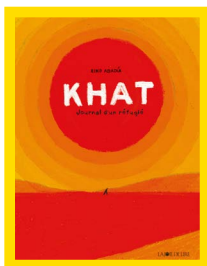
Les migrants, qui quittent leur pays pour fuir la guerre, sont victimes de tous les clichés. Voici trois façons de modifier les regards.

ROMAN GRAPHIQUE

KHAT

Dans cette bande dessinée réalisée à la craie grasse et aux couleurs éclatantes, Ximo Abadía raconte l'histoire vraie de Natan, jeune Érythréen, qui décide de tout tenter pour rejoindre l'Europe. Un périple au péril de sa vie, avant d'accoster le 17 juin 2018 à Valence. Poignant et essentiel.

À partir de 12 ans. La Joie de Lire, 22,90 €.



EXPO

TOUS MIGRANTS !

Née en 2017, l'exposition itinérante produite par Cartooning for Peace est toujours d'actualité, et retrace le parcours complexe des demandeurs d'asile à travers des dessins de presse. Les coups de crayon cassent les préjugés, dénoncent le rejet de l'étranger et montrent la richesse de la diversité.

cartooningforpeace.org

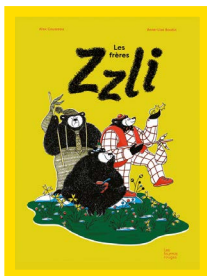


ALBUM

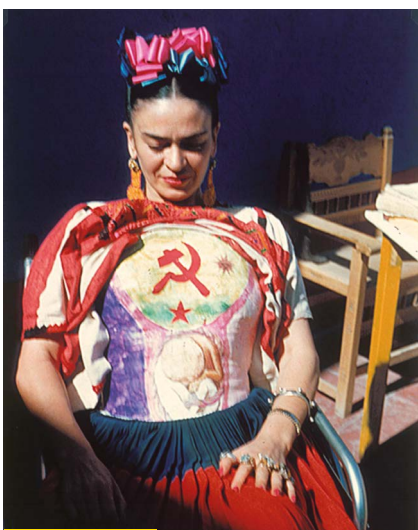
LES FRÈRES ZZLI

Les frères Zzli ont fait un périlleux voyage pour arriver chez Bienvenue, petite fille aux cheveux noirs. Mais bientôt, un gendarme se présente... Pour sensibiliser les plus petits à l'accueil des migrants, Alex Cousseau et l'illustratrice Anne-Lise Boutin ont inventé trois gros ours attachants et drôles. Un *Boucle d'or* revisité, où la fantaisie l'emporte sur la bêtise du voisinage.

Ed. Les fourmis rouges, 17 €.



© DR, collection privée © Diego Rivera and Frida Kahlo archives, Bank of México, fiduciary in the Frida Kahlo and Diego Rivera Museums Trust.



EXPO

FRIDA KAHLO

À partir du 15 septembre, le Palais Galliera, musée de la mode de la ville de Paris, célèbre Frida Kahlo. Plus de 200 objets provenant de la Casa Azul, la maison où l'artiste est née et a grandi, sont exposés aux visiteurs, et permettent de comprendre comment son apparence a constitué un moyen d'exprimer ses préoccupations identitaires et politiques.



palaisgalliera.paris.fr
Jusqu'au 5 mars 2023.
Gratuit pour les moins de 18 ans.

Les équipes de l'Onisep sont à votre écoute.
Nos conseillers et conseillères répondent
à vos questions sur les formations,
les métiers et l'orientation.



TÉLÉPHONE



TCHAT



MAIL



 **www.monorientationenligne.fr**

LE SERVICE GRATUIT D'AIDE PERSONNALISÉE



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Un état des lieux post-covid essentiel
2. Un coup de chapeau aux bénévoles FCPE
3. Un éclairage sur les élections scolaires

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

Levier pour une école plus égalitaire et sereine, la coéducation se heurte toujours à de nombreux obstacles et nécessite plus que jamais d'être renforcée. La FCPE et ses militants ont à cœur **d'avancer main dans la main** avec les équipes éducatives pour le bien-être des élèves.

Texte :
MARIANNE PEYRI

Recréer du lien

« Faire entrer les parents dans les écoles maternelles pour qu'ils accompagnent l'enfant jusqu'à la classe. C'est ça notre combat de la rentrée. On en est là de la coéducation », témoigne Céline, élue parent d'élève dans les Alpes-Maritimes. Ces dernières années, les mesures de sécurité après les attentats de 2015 suivies par les restrictions liées à la crise sanitaire ont changé le quotidien des parents : attente derrière des barrières de protection, obligation de ne pas stationner trop longtemps devant l'école, interdiction d'entrer dans les murs, annulation parfois des conseils d'école mais aussi des fêtes d'école, suivi in visio des conseils de classe... Nombre de parents se sont sentis « mis à l'écart », pas seulement physiquement. « Ces mesures instillent l'idée que les parents sont des intrus, ne sont pas à leur place dans l'école, pas légitimes. On sait pourtant que ce qui permet de désamorcer les conflits, de lutter contre la violence à l'école, c'est le sentiment d'appartenance. Si des liens ont été construits, le parent osera aller parler de ses problèmes », s'insurge ainsi Céline.

Nombre de parents de la FCPE, constatant qu'ils sont moins associés aux décisions de la communauté éducative, évoquent ainsi un recul du dialogue et un retour en arrière, une « crise sanitaire qui a agi comme un calmant » et une « frilosité parfois excessive » de la part de certaines directions qui refusent de réouvrir les portes des écoles aux parents. Ils dénoncent aussi des années Blanquer « qui ont muselé l'expression des équipes éducatives et des parents ». Le malaise des enseignants, mais également le manque de moyens – tel que le remplacement insuffisant de professeurs absents – rejaillissent sur les liens avec les parents. « Les échanges sont aussi devenus plus difficiles et conflictuels avec les administrations scolaires. Les réunions sont fixées de manière unilatérale, souvent en plein milieu d'après-midi, ce qui ne facilite pas la représentation des parents d'élèves », indique Éric Labastie, secrétaire général de la FCPE. Le constat d'une augmentation des conseils de discipline, avec des sanctions graves, sont pour eux le signe d'une ambiance générale peu sereine où rétablir le dialogue avec les familles devient crucial.



© Laurent Meyer

« Le confinement a créé une forme de connaissance-reconnaissance mutuelle. Depuis, certains enseignants ont changé leur pratique et s'efforcent de rendre l'école plus lisible. »

— CATHERINE HURTIG-DELATTRE DE L'IFÉ

Arriver à vaincre les peurs

D'autres freins, plus intemporels et profonds, continuent d'entraver la mise en place de cette coéducation : les *a priori*, la méfiance, la peur d'être jugé, tant du côté de l'institution que des parents. Avec des parents dans une attitude parfois très consumériste ou de déni de l'institution – voire des corps intermédiaires et de l'action collective – et des enseignants parfois condescendants ou dans une attitude « protectrice ». De part et d'autre, les recherches menées sur ce sujet font en tout cas ressortir comme principal obstacle, le manque d'écoute. « Il faut surtout arriver en effet à vaincre la peur qui est réciproque, arriver à une parité d'estime. Et un des grands leviers, c'est la formation. Des référentiels sur la relation aux parents existent désormais. Les prescrits de l'Éducation nationale allant dans ce sens, datant de la loi de refondation de 2013 et nommant pour la première fois le mot « coéducation », sont aussi une avancée majeure, mais il faut du temps pour changer les pratiques », estime Catherine Hurtig-Delattre, ancienne enseignante ayant toujours eu à cœur de faire vivre cette coéducation dans sa pratique et aujourd'hui chargée d'études « École-famille » au pôle de formation de l'Institut français de l'éducation.

On l'a vu à travers plusieurs recherches, la crise sanitaire a aussi créé un inédit dans les relations familles-école. Les parents, impliqués d'office dans les tâches scolaires durant le confinement, ont pu mieux

53%

DES PARENTS DÉCLARENT rencontrer des difficultés pour concilier leur vie professionnelle et le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s).

(Source : étude Kantar pour la FCPE, septembre 2020).

« Aucun parent ne se désintéresse du devenir de son enfant et ne veut le mettre en difficulté. »

— CLAUDE BISSON-VAIVRE, IGEN HONORAIRE

comprendre les difficultés du métier d'enseignant. Les enseignants, en découvrant la précarité de l'habitat de certains élèves, leur milieu de vie, se sont aussi remis en cause sur certains de leurs attendus. « Cela a créé une forme de connaissance-reconnaissance mutuelle. Depuis, certains enseignants ont changé leur pratique et s'efforcent de rendre l'école plus lisible. Quant aux situations de crise entre les parents et l'institution qui se multiplient, on peut aussi les voir comme une évolution sociétale positive. Cela montre que l'on s'ignore moins, que les usagers entendent moins subir qu'avant, ce qui génère une prise de conscience dans l'administration d'associer davantage les parents en amont pour éviter ces conflits », ajoute Catherine Hurtig-Delattre.

Réinventer les rencontres parents-enseignants

Autre point positif, le confinement aurait incité les professeurs à davantage coopérer entre eux et à modifier ainsi des pratiques pédagogiques parfois individualistes ou considérés comme « leur pré carré », ce qui dans la relation avec les parents pouvaient être source de tensions. « Il est ainsi essentiel, pour que cet élan ne retombe pas, que les chefs d'établissement continuent d'impulser le travail collectif, la solidarité entre les enseignants et avec les parents. Ils en sont les garants dans un système plein de contraintes pour les enseignants – codes réglementaires, programmes à suivre, évaluations... –, qui peuvent générer de l'incompréhension chez les parents, estime ainsi Claude Bisson-Vaivre, inspecteur général de l'Éducation nationale (IGEN) honoraire et vice-président de l'Association française des acteurs de l'éducation.

Selon lui, la coéducation nécessite en effet d'apprendre à se connaître, s'écouter et se respecter. « D'un côté, les professionnels, avec des codes, des pratiques, une

déontologie, une formation, de l'autre, les parents, ayant une mission inaliénable d'accompagner leurs enfants dans un parcours de vie ». Impulser le dialogue – et que celui-ci soit clairement identifié – et réinventer les rencontres parents-enseignants. « Ce dialogue doit être en début de cycle et continu, permettre à l'enseignant d'expliquer ce qu'il fait et à quel rythme, de décrypter ses pratiques, en disant aussi ce qui peut ne pas marcher », défend Claude Bisson-Vaivre, qui estime aussi qu'il faut repenser l'accueil des parents en termes d'aménagement d'espace. « La rencontre ne doit pas se limiter à la seule réunion de rentrée où les parents prennent place aux bureaux des élèves, où on les met implicitement en position d'apprendre. Il faut des lieux plus égalitaires et que le dialogue soit dans les deux sens pour établir une relation de confiance. »

Favoriser l'émancipation de l'élève

« Il a été démontré que la coéducation améliore le climat et apaise les relations. Elle permet aussi aux enseignants de mieux accompagner leurs élèves », commente Catherine Hurtig-Delattre, pour qui le véritable défi à relever est aussi d'associer l'ensemble des parents. Force est de constater que lorsque des dispositifs sont mis en place tels que les classes ouvertes, les fêtes des langues, des réunions sur des thématiques santé ou temps d'écran, certains parents y viennent très peu ou pas du tout. « Ces actions peuvent en effet avoir parfois un côté moralisant qui peut générer une peur d'être jugé ou un sentiment d'accablement. Il faut se demander comment on invite, pourquoi, comment aussi on écoute... Ce n'est pas tout d'ouvrir la porte », estime Catherine Hurtig-Delattre. Pour Claude Bisson-Vaivre, « l'institution scolaire doit en effet s'interroger. Pourquoi et de quoi ont-ils peur ? Car aucun parent ne se désintéresse du devenir de son enfant et ne veut le mettre en difficulté. »



À RÉÉCOUTER :

l'épisode 12 du podcast « L'école face à la crise sanitaire », produit par l'Ifé et Canopé.

Un épisode consacré aux relations école-familles, et plus particulièrement au rapprochement parents-enseignants qui a eu lieu pendant le confinement.

ife.ens-lyon.fr/kadokol/lecole-face-a-la-crise-sanitaire

L'AVIS DE LA FCPE

UN CHANGEMENT DE CAP DU CÔTÉ DU MINISTÈRE ?

L'annonce par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle d'organiser une conférence des parties prenantes permettra-t-elle de renouer la confiance ? Pour Éric Labastie, secrétaire général de la FCPE, « le ministère de l'Éducation nationale a pour l'instant annoncé des temps d'échanges dans les établissements à la rentrée. Nous espérons que cela permettra de recréer des liens et qu'une vraie réflexion soit menée sur le rôle et la place des parents dans l'école. »



EN SAVOIR PLUS :

Librairie Cet ouvrage informe le délégué parent sur ses droits et devoirs, sur la vie de l'établissement, sur son rôle au sein de l'établissement.

Le livre du parent délégué, de Delphine Korzetz et Jean-Marc Cimino, Canopé éditions, 6 €. reseau-canope.fr





© DR

Sur le terrain ...

Les élus FCPE montent au front

Conscients de la nécessité de faire grandir les troupes pour mieux défendre la coéducation, les élus locaux et départementaux de la FCPE multiplient les canaux et les astuces pour mobiliser de nouveaux parents.

Ces dernières années de crise sanitaire ont créé de la distance entre parents. Rang clairsemé devant le portail de l'école, réunions annulées, socialisation en berne... Tous ces paramètres ont complexifié, pour les parents élus de la FCPE, la mobilisation de nouveaux adhérents. Présidente du CDPE des Alpes-Maritimes, Céline Vaillant regrette l'annulation des fêtes d'école. « Elles sont en effet l'occasion de rencontrer des parents qui, sans être militants, auraient envie de s'impliquer. C'est souvent le premier vivier pour les inviter à nous rejoindre ». Les discussions entre voisins, le bouche-à-oreille, les anniversaires entre enfants, la participation aux sorties scolaires sont de bonnes occasions pour sensibiliser et convaincre. « La tenue d'un bureau de vote est aussi le moyen de rencontrer les parents, qu'ils mettent un visage sur un nom et que des liens se créent », ajoute Céline.

Dans le secondaire, la tâche de recrutement des parents se corse ; les occasions de rencontres se faisant plus rares. Au-delà de la réunion de rentrée, certains profitent des journées Portes ouvertes pour présenter la FCPE. D'autres innovent. « Les restrictions liées à la crise sanitaire nous ont amenés à questionner nos pratiques. Cette rentrée, nous allons proposer une réunion en visio pour être accessible au plus grand nombre. Ceux intéressés pourront venir à une seconde réunion en présentiel », décrit Céline Vaillant.

Le levier des bourses aux fournitures

En Haute-Garonne, l'organisation de conférences à distance, comme par exemple sur le harcèlement, a pu générer des adhésions. « Ce qui fédère, c'est l'animation en continu du réseau, mais aussi l'offre de services », reconnaît Éric Pinot, président de la FCPE 31, « telles que les bourses aux livres ou aux fournitures, notamment au

Avec la crise sanitaire, les fêtes d'école ont dû être annulées, empêchant les parents de se réunir et de s'impliquer. Pourtant, les combats à mener avec la FCPE sont nombreux, comme celui du poids du cartable, une problématique qui revient chaque année à l'entrée au collège.



**Inès, 12 ans
12kg sur le dos**

La FCPE, ce sont des parents qui organisent nationalement des pesées des cartables pour la santé des élèves.

Il y a mille raisons de nous rejoindre. Et chacune a son importance.

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

Adhérez !




POURQUOI ADHÉRER À LA FCPE ?

Chaque enfant est scolarisé de 3 à 18 ans. Un temps long, pendant lequel il est important que chaque parent puisse avoir un regard sur ce qui se passe entre les murs de l'école et puisse y participer.

Être délégué de parents d'élèves offre ainsi la possibilité d'intégrer l'ensemble de la communauté adulte en lien avec les élèves. Et rejoindre une fédération permet de gagner davantage de combats à tous les niveaux.

collège où les frais deviennent plus importants. On peut aussi, pour répondre aux attentes des parents, organiser une course de l'orientation. »

En Haute-Garonne, les élus activent le levier de la bourse aux fournitures pour s'implanter dans des quartiers dépourvus de conseils locaux. « À nous, avec ce fichier d'adhérents généré par ce nouveau service, de les contacter et de les accompagner dans la création d'un conseil local. Les adhérents sont souvent des personnes qui s'autorisent à prendre la parole, à s'engager. Il est important d'aller chercher d'autres types de personne », estime Éric Pinot. Les élus FCPE ont mis l'an dernier un coup de collier sur des actions d'éducation populaire en montant, avec plusieurs partenaires, des ateliers de citoyenneté sur le "vivre ensemble". « Cela montre le rôle actif de la FCPE, lui donne de la visibilité. Le message qui passe, c'est que rejoindre la FCPE permet d'animer l'école, de faire partie de cette communauté éducative. » C'est également à travers la mobilisation, par la signature de pétitions et de rassemblements que les rangs s'étoffent. Des parents non militants sollicitent au départ

la FCPE sur des problèmes divers, de cantine, de toilettes, d'expulsion de familles immigrées, de mésentente pédagogique, de travaux non réalisés... « Ils prennent alors conscience que les représentants FCPE sont formés, ont une connaissance des textes de loi, du réseau, peuvent être un porte-parole puissant. Cela déclenche des dynamiques d'adhésion », assure Émeline Deschamps, présidente de la FCPE 35.

La force de frappe des réseaux sociaux

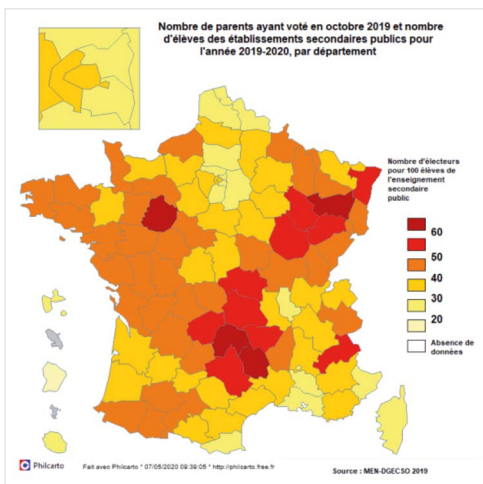
Les outils numériques constituent également une force de frappe. « S'il manque des représentants par classe dans un collège, on fait un mail pour recruter des bonnes volontés », ajoute Émeline. Depuis le confinement, certains alimentent un blog et se sont emparés des réseaux sociaux avec un fil Facebook, parfois plus fréquenté par les parents que Pronote. WhatsApp, par sa fonction message vocal, enlève aussi la barrière de la langue écrite. S'y échangent des informations pratiques sur la vie de l'établissement, mais aussi sur des questions d'éducation. « Ces parents se sentent moins seuls face à des difficultés

rencontrées. Cela génère l'envie de faire partie de la FCPE », analyse Céline Vailant, qui alerte néanmoins sur la difficulté de gérer ces échanges. « Ils peuvent dégénérer avec des notifications multiples ou des commentaires inadaptés envers un enseignant ou un élève. Il est donc important d'avoir un représentant FCPE mandaté, pour privilégier la diffusion d'informations utiles, et recadrer si besoin. »

Enfin, pour mobiliser, chacun d'entre eux, sort sa botte secrète : des arguments plus pratiques comme la couverture assurance lors des déplacements FCPE... « S'il est facile de mobiliser les parents de catégorie aisée, on sent en revanche un refus de s'encarter. Un des arguments qui déclenche l'adhésion, c'est lorsqu'ils découvrent la possibilité d'être formés », témoigne Émeline Deschamps. Éric Pinot, lui, s'appuie sur son propre engagement. « À ceux qui me demandent pourquoi je m'investis autant, je leur dis : l'école, c'est là où ma fille de 9 ans passe la majorité de son temps. Un carnet de notes ne me suffit pas. Il est important de savoir où elle va, et ce qu'elle y vit, non ? »

Des élections scolaires peu médiatisées et étudiées

Rémi Rouault, géographe, professeur-émérite à l'Université de Caen-Normandie, a établi une cartographie des élections scolaires, pointant une faible mobilisation des parents, sur fond de fracture sociale.



Quel a été votre constat en menant en 2020 des recherches sur les élections scolaires ?

Ces élections sont peu médiatisées et étudiées. Il y a un problème de sources pour établir des données statistiques. Le ministère les communique très peu ou de manière globale. Par exemple, nous n'avons pas de données sur la proportion d'établissements scolaires ne présentant aucune liste. De plus, la part des fédérations nationales

de parents d'élèves dans la mobilisation est souvent rendue invisible. Quel que soit le type d'établissement, dans plus de la moitié des élections, une seule liste est présente. Face au manque de candidats, les parents constituent souvent des listes d'union, sans étiquette, même si certains de ces parents sont adhérents à des fédérations nationales.

Comment expliquez-vous cette absence de données ?

Ce n'est pas de la rétention de la part du ministère, mais plus sans doute, du désintérêt, ces données étant considérées comme mineures et ne nécessitant pas de mobiliser le temps du personnel statisticien. Elles révéleraient aussi de grandes disparités entre les établissements, mais il n'est pas sûr que le ministère les retiendrait de toute façon comme un indicateur.

Quelles sont les grandes tendances et disparités justement que vous avez pu identifier ?

Il est ressorti tout d'abord une faible mobilisation. Le taux de participation dans le primaire atteignait en 2019 à peine les 50%. Dans le secondaire, il est inférieur à 30% dans les collèges et à 20% dans les lycées. Ce taux est encore plus bas dans l'enseignement professionnel et technologique, avec moins d'un parent sur douze votant. Plus on avance dans le parcours scolaire, plus le taux diminue.

Comment expliquez-vous cette différence ?

Dans le premier degré, le contact avec les enseignants est plus fréquent et les parents sont davantage associés aux activités pédagogiques. Au collège, la rencontre a lieu chaque trimestre et, au lycée, elle n'a lieu qu'une fois par an ou même pas du tout. Le recours aux parents pour des sorties est aussi très rare. De plus, dans le secondaire, l'éloignement géographique entre l'établissement et le lieu de vie peut décourager les parents de se déplacer pour voter.

Certaines zones géographiques sont-elles plus actives que d'autres ?

J'ai été très frappé de constater que la présentation de listes multiples par établissement et un taux de participation important sont le lot d'établissements comptant souvent de nombreux élèves et situés dans de grandes villes ou dans des cantons où la proportion de cadres supérieurs et de ménages avec deux parents actifs, aux revenus élevés, est importante. Il y a donc une corrélation avec le niveau social. À l'inverse, le taux de participation est plus faible dans les établissements classés en REP, les lycées pros... Dans ce cas, les élections sont vues comme une contrainte et non pas comme un enjeu pour la scolarité de leur enfant.

En quoi ces élections participent de « l'éducation silencieuse », celle donnée de manière informelle par les parents, que vous évoquez dans votre ouvrage « Éducation et fractures scolaires »¹ ?

Lorsque les enfants voient leurs parents voter régulièrement, c'est une forme d'éducation. Que ceux-ci votent pour s'associer au projet d'école ou au contraire pour le contredire, il est un signe en tout cas d'implication. Voter peut aussi être un message, notamment de soutien, envoyé aux enseignants et à l'administration dans des établissements par exemple menacés d'une fermeture prochaine de classe.

(1) Co-auteur avec Patrice Caro de *Éducation et fractures scolaires : questions de géographes*, Ed. La Chronique sociale, Lyon, 2022. Il a également réalisé un *Atlas des fractures scolaires* (Autrement, 2010). Site : fracturescolaires.org



La FCPE en pratique

La force du réseau

Dans toutes les situations complexes et où les droits des enfants ne sont pas respectés, la FCPE peut accompagner individuellement les parents ou les jeunes dans leurs démarches, en facilitant le contact avec d'autres partenaires de l'économie sociale et solidaire (MAE) ou de l'éducation populaire : RESF, DEI France, Solidarité Laïque...

Un appui logistique et financier

L'instance nationale accompagne les conseils départementaux pour rechercher des financements, fournir des informations juridiques, gérer des actions à destination des parents, soutenir la vie associative... Militant pour un vrai statut de parent délégué, elle prend en charge la représentation officielle des élus dans les instances.

Une veille sur l'actualité éducative

Grâce à son site internet, sa newsletter, sa présence sur les réseaux sociaux, la FCPE relaie les actualités concernant l'éducation. *La Revue des Parents*, bimestriel de 36 pages, sera désormais consultable dans sa version digitale.

Une communication personnalisée

Affiches, tracts, infographies, vidéos et même, plus ludiques, cocottes en papier : la FCPE fournit à ses adhérents de nombreux supports pour les accompagner dans leur engagement. Avec une nouveauté pour la rentrée : ces visuels peuvent être personnalisés (logo, coordonnées, dates, et lieux pour les événements). Les conseils départementaux peuvent également s'appuyer sur une offre d'outils numériques pour leur site internet ou les espaces numériques de travail.

De multiples formations

Quel est le rôle des parents au sein des instances de l'école ? Comment participer à un conseil de discipline ? Que faire face à un cas de harcèlement ? Des dizaines de formations, en présentiel ou à distance, sont proposées aux élus locaux et départementaux. Tout adhérent peut aussi se connecter sur la plateforme jaimemonecolepublique.fr pour suivre des modules sur les relations familles-école ou sur le fonctionnement du système éducatif...

COMMENT EST REPARTI LE MONTANT DE L'ADHÉSION À LA FCPE ?

Pour une cotisation théorique de 20 € – celle-ci pouvant varier selon les départements –, 10 € vont au conseil départemental, 4 € au conseil local FCPE de votre école et 6 € pour la FCPE nationale, qui, avec ce budget, fournit ses différents services (conseils, supports, formations...).

L'ADHÉSION EN LIGNE EST-ELLE POSSIBLE ?

Oui, en 2021-2022, 90 CDPE l'ont adoptée. Offrant des avantages en termes d'efficacité et de gestion, l'adhésion en ligne est développée avec des formations dédiées. Cette année, l'ensemble des établissements scolaires, même ceux qui n'ont pas de conseils locaux FCPE, recevront, en outre, des bulletins d'adhésion FCPE.

QUELLES SERONT LES NOUVELLES FORMATIONS ?

Parmi les thématiques à venir : l'assurance APAC, spécifique aux associations, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative), comment accueillir un jeune en service civique, comment communiquer efficacement sur les réseaux sociaux, comment monter un projet type jardin partagé, rue scolaire, collecte solidaire...



LA FCPE est présente dans les établissements scolaires, mais aussi dans les instances départementales, académiques et même nationales, au sein du Conseil supérieur de l'éducation.



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.



LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe

4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.





La précision au service des machines du futur

Durant toutes ses études, Sergei a étudié la mécatronique qui associe la mécanique, l'électronique, l'informatique et l'automatique. Aujourd'hui ingénieur, il travaille dans le secteur de l'automobile.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **J**e travaille comme chef de projet industriel dans une usine qui produit des pièces pour des poids lourds, se présente Sergei Zhdanov, 24 ans. Je fais de la gestion de projet pour un banc de test fonctionnel de fin de ligne de production afin de valider les pièces produites. »

Pour occuper ce poste, l'ingénieur a une compétence particulière : la mécatronique. « C'est une ingénierie qui est assez large puisqu'elle regroupe quatre piliers : la mécanique, l'électronique, l'informatique et l'automatique », continue Sergei. Grâce à ses savoir-faire et ses connaissances, un mécatronicien peut développer des systèmes ou des produits intelligents qui perçoivent leur environnement, communiquent, traitent l'information et agissent en conséquence. Automobile, chimie, BTP ou encore aéronautique, la compétence mécatronique est recherchée dans de nombreux secteurs de l'industrie qui recrutent des techniciens au niveau licence et des ingénieurs à la sortie de leur école.

« Les débouchés sont nombreux et il y a plusieurs façons de se former à la

mécatronique », remarque Sergei qui a commencé à l'étudier juste après le bac. D'abord en suivant une licence Sciences pour l'ingénieur, parcours mécatronique, à l'université de Clermont-Ferrand, puis en intégrant l'école d'ingénieur en alternance IMT Mines Alès. « Au lycée, je savais que je voulais me diriger vers un métier technique mais j'hésitais, se souvient l'ingénieur. La mécatronique me permettait d'étudier plusieurs domaines et de ne pas me spécialiser dans un seul. »

De l'expression du besoin jusqu'à la réalisation industrielle

Titulaire d'un bac +5, Sergei a facilement trouvé un emploi à l'issue de son école d'ingénieur. Notamment grâce à l'alternance qui « permet d'acquérir une expérience professionnelle », insiste-t-il. Sergei est passé du bureau d'études de recherche et développement du constructeur de camions Volvo, lorsqu'il était en alternance, au site de production du fournisseur de Volvo qui fabrique des pièces pour les camions, mais en CDI cette fois-ci. « Le fait de connaître les produits a joué en ma

?

3 QUESTIONS À SE POSER

- 1. Est-ce que j'aime la technique ?**
 Quel que soit le niveau d'étude, (bac +3 ou bac +5) la mécatronique reste une compétence technique. Les capacités à communiquer seront aussi appréciées, car le mécatronicien est en relation avec de nombreux interlocuteurs.
- 2. Suis-je prêt à être polyvalent ?**
 La mécatronique implique une polyvalence des connaissances et des savoir-faire techniques. Un mécatronicien est en quelque sorte un chef d'orchestre capable de faire travailler ensemble les spécialistes de chaque technologie et d'avoir une vue globale des choses.
- 3. Suis-je attiré par les robots ?**
 Les domaines étudiés et les compétences visées impliquent de faire de la robotique. Drones, robots à quatre pattes... La compétence mécatronique permet de postuler vers les métiers en lien avec les systèmes intelligents.

En pratique

faveur », analyse-t-il. Ses compétences spécifiques lui permettent d'intervenir de l'expression du besoin jusqu'à la réalisation industrielle. « Dans le poste que j'occupe actuellement, mon approche est d'abord fonctionnelle. Je définis les besoins techniques des machines et j'élabore un cahier des charges aux intégrateurs. Plus le projet avance et plus mon rôle devient technique, afin notamment de résoudre les problèmes. Ce qui implique aussi beaucoup d'interactions et ça me plaît. »

En savoir plus

Internet

- artema-france.org : le portail du Syndicat des industriels de la mécatronique.

L'impact du Covid

L'état de santé mentale des jeunes reste préoccupant



Le nombre de passages aux urgences des jeunes ne baisse pas en 2022. Chez les 15-17 ans, ils se maintiennent à un niveau élevé, déjà constaté en 2021.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

En 2022, « on n'observe pas d'amélioration, constate Cécile Forgeot, chargée d'études scientifiques à la direction appui, traitements et analyses de données (DATA) de Santé publique France. Les passages aux urgences chez les 15-17 ans se maintiennent à un niveau élevé. » L'organisme publie des points épidémiologiques mensuels sur la santé mentale à partir des données de passages aux urgences du réseau OSCOUR® et des actes médicaux SOS Médecins. En 2021, ces données ont révélé une augmentation des passages aux urgences pour geste suicidaire, idées suicidaires et troubles de l'humeur chez les enfants de 11-14 ans (+61 %, +140 % et +93 % respectivement par rapport à la moyenne 2018-2019-2020), de 15-17 ans (+32 %, +120 % et +55 %) et chez les jeunes de 18-24 ans (+13 %, +71 % et +24 %).

Claire Hédon, la Défenseure des droits, a appelé le 2 juin dernier la Première ministre « à prendre la mesure de la

gravité de la situation dans laquelle sont plongés de nombreux jeunes et à agir rapidement pour que la santé mentale des jeunes soit une priorité » et demande au gouvernement de mettre en place d'urgence un plan d'actions. Un ensemble de recommandations sont listées, dont le renfort du personnel médical en établissement scolaire.

Un dispositif à la peine

En 2021, le gouvernement a mis en place des chèques psy pour les jeunes, une mesure réclamée par la FCPE. Le dispositif « Mon Psy » a été étendu le 5 avril 2022 pour tous les patients de plus de 3 ans atteints de troubles psychiques légers à modérés. Il leur permet de bénéficier du remboursement de 8 séances d'accompagnement psychologique par an. Les honoraires sont fixés à 30 € (40 € pour la première séance), sans dépassement autorisé, et remboursés à 60 % par l'Assurance maladie.

LES 3 POINTS QUI FÂCHENT LES PSYS

Rendre les soins accessibles est intéressant mais « que deviennent les institutions publiques (CMP, hôpitaux) qui sont dans un état déplorable ?, interroge Anne-Lyse Demarchi du SNP. C'est à elle de prendre en charge les soins psychiques pour tous. » Pour bénéficier de « Mon psy », les séances doivent être prescrites par un généraliste. « Les psychologues ne sont pas des paramédicaux, s'offusque Anne-Lyse Demarchi. Ils savent analyser une demande de psychothérapie. » On ne peut pas savoir à l'avance de combien de séances a besoin un patient, rappelle Anne-Lyse Demarchi. Quant aux honoraires, ils sont de 30 €, alors que la moyenne est de 64 €. Ce n'est pas tenable, à moins de ne consacrer que 30 minutes au patient et ça, ce n'est pas acceptable. »

Trois mois plus tard, le dispositif peine toujours à trouver des psychologues. Ils sont environ 1280 inscrits sur 28000 libéraux. « L'idée est belle et nous ne sommes pas contre le remboursement des séances, réagit Anne-Lyse Demarchi, membre du bureau Rhône-Alpes du Syndicat national des psychologues (SNP). Mais nous sommes contre ce dispositif qui ne tient pas compte du point de vue des principaux intéressés. »

Liens utiles

Internet

- La plateforme pour trouver un psychologue partenaire : monpsy.sante.gouv.fr
- Clépsy est un site développé par le service de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent de l'hôpital Robert Debré AP-HP et met à disposition des outils pratiques pour les familles : clepsy.fr

En pratique



Disparition d'enfants

Prévenir les risques d'une fugue

En 2021, **42 151 fugues de mineurs** ont été déclarées auprès des forces de police et de gendarmerie selon le "116 000 Enfants Disparus".

Texte : ÉMILIE GILMER

Quelles raisons poussent un adolescent à fuir de son domicile ? Même s'il existe, selon les spécialistes, autant de motifs de fuguer que de fugeurs, différentes « catégories » se distinguent. Les fugues « test », d'abord : un adolescent qui peine à trouver sa place dans sa famille et qui veut vérifier qu'on va remarquer son absence ou une fugue liée au sentiment d'être brimé, de ne pas être compris et respecté. Pour certains, la fugue peut être aussi un moyen de protection : des mineurs « malmenés » au domicile ou sur leur lieu de vie, qui fuient pour échapper à un danger. Autre catégorie : les fugues dites « amoureuses ». Elles se font sous l'influence d'un tiers. Celui-ci simule un sentiment amoureux pour entraîner sa victime vers des réseaux de prostitution par exemple. Il existe, enfin, des fugues liées à un défaut de verbalisation : l'adolescent ne va pas bien, mais il est incapable de dire pourquoi. Son seul moyen d'expression est de prendre la fuite. Une alternative, parfois, au passage à l'acte suicidaire.

Les changements de comportement, qui s'opèrent brutalement, peuvent suggérer que le danger existe. Par exemple, un adolescent qui change subitement de relations amicales ou qui se met à formuler des demandes qu'il n'avait jusqu'ici jamais revendiquées. Il y a aussi des premiers « départs » qui ne sont pas une fugue, mais qui peuvent l'annoncer : un jeune qui se met à « sécher » les cours ou à ne plus respecter les horaires. Lorsqu'il est « trop tard » et que la fugue semble avérée, le premier réflexe est de contacter les amis de son enfant ou l'établissement scolaire, puis de récolter des indices dans la maison (a-t-il préparé sa fugue en emmenant des vêtements ? A-t-il laissé un mot ? A-t-il posté un message sur les réseaux sociaux ?). Si l'inquiétude grandit, la marche à suivre est de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie avec les « indices » récoltés. Des moyens d'investigation seront déclenchés en fonction du profil de l'enfant (son âge notamment), et l'évaluation du risque encouru.



AVIS D'EXPERT



SAMIA HAMONIC,
éducatrice spécialisée au sein
de la cellule de suivi du
116 000 Enfants Disparus

« Le meilleur moyen de prévenir une fugue est de privilégier la communication avec ses enfants et d'échanger régulièrement avec eux en les interrogeant sur leurs besoins. Ça ne veut pas dire céder à tout, mais il est important d'être dans une attitude d'écoute et d'ouverture. Si on pense qu'un passage à l'acte est possible, on peut aussi aborder le sujet. Mais pas de manière frontale, plutôt en évoquant la situation de manière indirecte (« Que ferais-tu si ton ami ou ton cousin avait l'intention de fuir ? », par exemple) et en rappelant les dangers que comporte une fugue (le risque d'être dans la rue, être confronté à des personnes mal intentionnées, etc.). Mon conseil est enfin de suggérer à son enfant des alternatives possibles à la fugue, dans le cas où il rencontre des difficultés sur lesquelles il a du mal à communiquer : la possibilité de s'adresser au personnel scolaire (l'infirmière, un professeur, un surveillant), les Points accueil écoute jeunes, les Maisons des adolescents. L'idée est d'outiller son enfant, de lui donner suffisamment d'informations pour qu'il ne se retrouve pas en situation de danger. »



Lien utile

Contact

- Le 116 000 Enfants Disparus est un numéro d'urgence européen, ouvert 24h/24 et 7j/7, qui accompagne chaque année des centaines de familles victimes de disparition d'enfant en leur apportant un soutien psychologique, social, éducatif et juridique.

En pratique



Les droits des parents séparés à l'école : un équilibre précaire

Seuls les parents qui exercent l'autorité parentale ont des droits sur la scolarité de leur enfant. Les équipes éducatives veillent à ce qu'ils soient respectés. Et s'adaptent lors de relations conflictuelles entre les parents séparés.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **Nous nous sommes séparés lorsque notre fils était en grande section, relate Céline Thibaud,** animatrice du blog «Une semaine sur deux»¹. Nous ne voulions pas que notre enfant subisse d'autres séquelles que celles liées à la séparation. Nous avons décidé d'être sur la même longueur d'onde pour tout ce qui concerne l'école. » Le fils de Céline vient de finir son CM2 et au dernier bilan avec la maîtresse avant son passage au collège, les deux parents étaient présents. « Pour nous, ça se passe bien avec l'école malgré notre séparation, admet-elle. Mais d'après ce que me raconte mon fils, ce n'est pas du tout le cas pour l'un de ses camarades dont les parents sont en conflit. »

Le rôle des parents dans la scolarité de leur enfant est pourtant indispensable pour contribuer à sa réussite scolaire. Et l'école doit entretenir avec les deux parents, même séparés, des relations de même nature. Comment se passent-elles quand le père et la mère ne se supportent plus ? « Mon ex-mari ne voulait plus m'adresser la parole,

raconte Stéphanie, mère de deux enfants². À l'entretien bilan du CM2 de mon fils aîné, c'est la maîtresse qui m'a appris qu'elle voyait leur père le lendemain. Je l'ignorais. Mais je trouvais ça très bien qu'elle prenne du temps pour nous recevoir tous les deux séparément. »

Pour respecter l'exercice conjoint de l'autorité parentale, mais aussi une stricte neutralité face aux conflits, les professeurs des écoles s'adaptent. Au collège et au lycée, c'est davantage « les conseillers principaux d'éducation (CPE) et la vie scolaire qui se retrouvent en première ligne », analyse Olivier Raluy, CPE dans un établissement REP+ à Clermont-Ferrand. Quelle que soit la situation du couple (marié, en union libre, séparé, divorcé, etc.), les parents titulaires de l'autorité parentale sont tenus informés des résultats scolaires de leurs enfants, notamment par l'intermédiaire du livret scolaire (école primaire) et du bulletin (collège, lycée). L'école ou l'établissement scolaire fait en sorte que les parents prennent connaissance de ces documents.



11,5 %

PARMI LES 4 MILLIONS D'ENFANTS

mineurs dont les parents sont séparés, 11,5 % vivent en résidence alternée en 2020. Les autres enfants résident majoritairement ou exclusivement chez un seul de leurs parents, le plus souvent leur mère (86 %). (Source : Insee).

En pratique



ILS ONT DIT

Chaque collègue ou lycée public peut aussi proposer aux responsables légaux d'un élève des comptes permettant de se connecter au portail Scolarité services³. Les deux parents sont également prévenus de la tenue des réunions avec les enseignants (réunion de rentrée, réunion parents-professeurs, entretien individuel) et ils ont toute légitimité à solliciter l'un comme l'autre les enseignants pour un rendez-vous ponctuel s'ils en éprouvent le besoin.

En ce qui concerne l'orientation de leur enfant, leur accord conjoint est obligatoire, de même pour un redoublement, un saut d'une classe et une inscription dans un établissement privé, car il s'agit là d'actes non usuels. Autrement dit, d'actes importants, graves, inhabituels, qui rompent avec le passé ou qui engagent l'avenir de l'enfant comme ici. Les actes non usuels se distinguent des actes usuels, c'est-à-dire des actes quotidiens, sans gravité, qui n'engagent pas l'avenir de l'enfant ou qui s'inscrivent dans la continuité d'une pratique antérieure. Ces derniers ne nécessitent pas l'accord des deux parents. Par exemple, en cas d'absence de l'élève, le mot d'excuse ne requiert pas une double signature, l'autre parent étant réputé tacitement d'accord. Cette présomption légale a pour but de réduire les inconvénients pratiques liés à la conception collégiale de l'autorité parentale.

« Concrètement, en cas d'absence injustifiée, seul le parent qui a la garde de l'enfant est appelé, explicite Olivier Raluy. Prévenir l'autre parent pourrait raviver une tension entre eux en cas de conflit. Nous faisons tout pour éviter que l'école devienne un vecteur de conflit dans l'intérêt de l'enfant. » Cette autorité parentale exercée quotidiennement par le parent qui a la garde de son enfant doit néanmoins être contrebalancée par un devoir d'information envers l'autre parent. En cas de désaccord manifeste de ce dernier, la présomption d'accord tombe.

Le beau-parent ne dispose d'aucun droit

Les textes sont clairs mais sur le terrain, « il arrive qu'un parent exige du collège qu'il n'informe pas l'autre parent alors que ce dernier a l'autorité parentale, détaille le CPE. Dans ce cas, nous prenons le temps d'expliquer la loi et on essaye d'apaiser les tensions mais parfois, c'est compliqué. » Il n'est pas rare non plus qu'un parent qui s'est vu retirer l'autorité parentale de son enfant passe par l'école pour obtenir des informations. « Dans ce cas précis, l'école n'est pas tenue par la loi de l'informer », rappelle le CPE.

Comme elle n'est pas tenue non plus d'informer le beau-parent, même si ce dernier est très investi

“Concrètement, en cas d'absence injustifiée, seul le parent qui a la garde de l'enfant est appelé. Prévenir l'autre parent pourrait raviver une tension entre eux en cas de conflit.”

—
OLIVIER RALUY,
conseiller principal d'éducation (CPE)

quotidiennement dans l'éducation des enfants de son conjoint. Le beau-parent ne dispose d'aucun droit concernant l'éducation et la scolarité de l'enfant. Il n'est d'ailleurs ni électeur, ni éligible aux élections scolaires.

Reste que du point de vue de l'école, les situations les plus délicates à gérer sont les violences au sein des familles. Il se peut qu'un nouvel élève ait fui avec sa mère un père violent et que ce dernier tente de retrouver leur trace en passant par l'établissement et en faisant valoir son autorité parentale... « L'école reflète la société, rappelle le CPE. Bien sûr, c'est impossible de savoir ce qui se passe dans les familles. S'il y a un doute, nous différons la réponse pour interroger au préalable l'assistante sociale ou les services sociaux. » En cas de danger avéré, c'est aux services sociaux d'agir. « L'école est parfois prise dans des enjeux qui la dépassent. Elle ne peut pas tout », conclut le CPE.

(1) unesesemainesurdeux.blogspot.com

(2) Le prénom a été changé.

(3) education.gouv.fr/le-portail-scolarite-services-326158



LA DÉLÉGATION-PARTAGE
est une décision du juge de partager l'autorité parentale entre les parents et un tiers (beau-père ou belle-mère). Les parties doivent se mettre d'accord sur ce que pourra faire ou non le beau-parent.

En pratique

Liens utiles

Internet

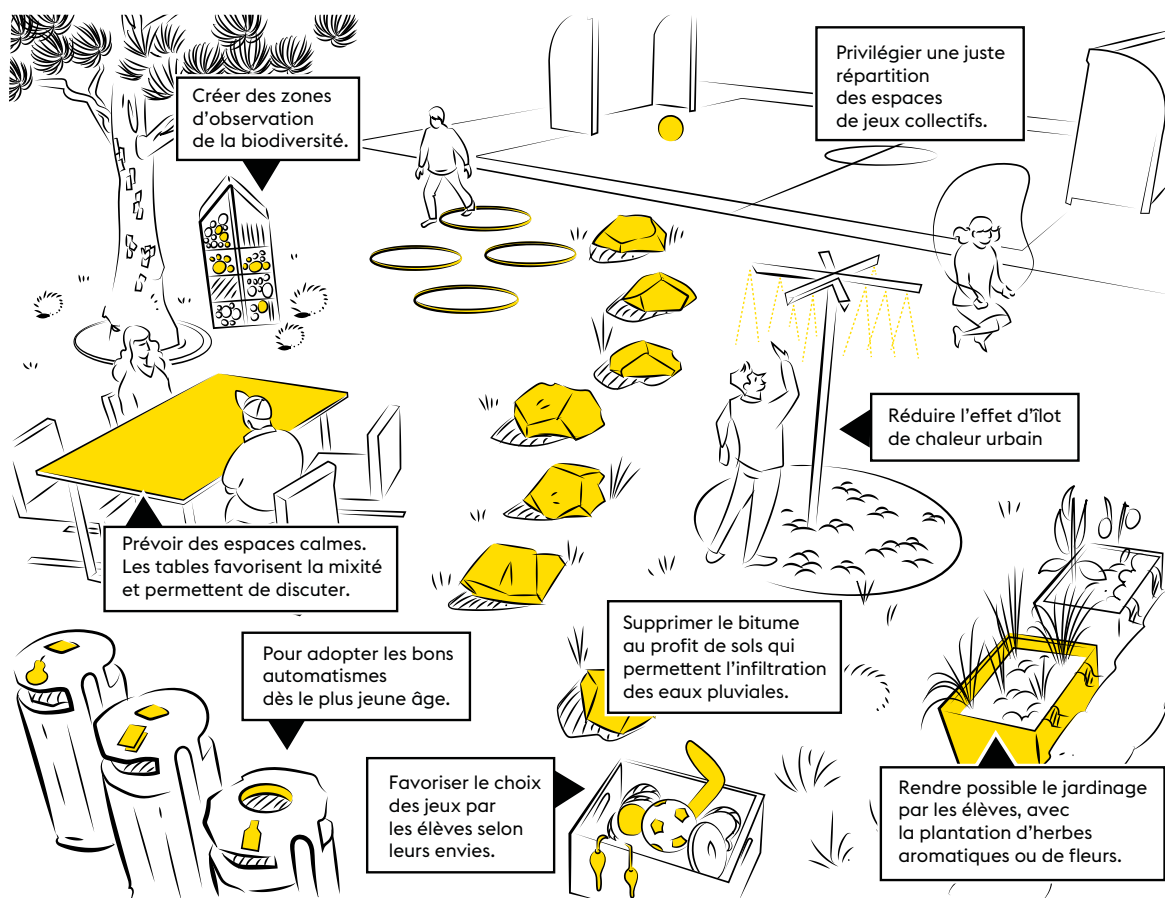
- L'ensemble des droits et devoirs liés à l'autorité parentale, avec une brochure sur l'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire : eduscol.education.fr/2284/l-autorite-parentale
- La lettre du 13 octobre 1999 : Elle pose le principe suivant lequel les formulaires que les enfants ou les parents remplissent en début d'année doivent permettre d'indiquer l'adresse de chacun des parents. Ainsi, les parents auront tous deux communication des résultats de leur enfant. legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=1560

Décryptage

Changeons les cours de récré !

Exit le goudron pour laisser place **à la nature** ! Exit le football pour laisser place aux jeux plus propices à la mixité.

Illustration : DAVID LORY



L'AVIS DE LA FCPE

Depuis quelque temps, les cours de récréation font leur révolution ! Avec, le plus souvent, deux axes de transformation : d'un côté, un réaménagement des zones de jeux pour **plus de mixité entre les filles et les garçons**, ou entre les grands et les petits ; de l'autre, la suppression du bitume au profit d'espaces végétalisés. Selon Édith Maruejols, géographe du genre, 80% des mètres carrés sont monopolisés, dans la plupart des écoles, par le terrain de foot, et donc par les garçons. Une pratique qui ancre très

tôt, chez les jeunes filles, **le sentiment du « renoncement au droit égalitaire »**. Changer cette délimitation spatiale est dès lors un enjeu majeur. Par ailleurs, pour répondre aux défis climatiques, les cours ont été identifiées comme des leviers importants, car elles participent massivement à l'effet d'îlot de chaleur urbain. De nombreuses expérimentations ont fait leur preuve aujourd'hui. Et les parents ont toute légitimité à initier ce type de projet, qui nécessite une concertation de tous les acteurs.

Calculatrice graphique lycée : comment allier budget et performance ?

Outil pédagogique inégalable pour les enseignants comme les élèves, la calculatrice graphique est aussi un vrai budget pour les familles. Elle accompagne souvent les 3 ans de lycée de tous les enfants de la famille. Comment choisir ? Sur quels critères ?

1 Choisir une calculatrice ergonomique disposant des fonctionnalités indispensables

Prise en main rapide, compréhension intuitive, facilité de lecture, **écran couleur** et intégration de fonctions facilitant l'acquisition de compétences en programmation Python : ces critères sont les 1^{ers} à prendre en compte lors de la comparaison des modèles.

Les calculatrices graphiques TI (TI-82 Advanced Edition Python et TI-83 Premium CE Edition Python) intègrent des touches de raccourcis Python particulièrement facilitantes dans l'apprentissage. **Le logiciel associé** à la calculatrice permet aux élèves de travailler sur leur ordinateur à la maison : un vrai plus pour agrandir l'écran.

Testée et approuvée par un collège de familles, la nouveauté 2022, la TI-82 Advanced Edition Python a reçu le label Approuvé par les Familles avec une note de 17,1/20.

« Cette calculatrice me semble répondre aux besoins des lycéens (ma fille est en spécialité maths) elle est rapide, performante et relativement intuitive. »

Claire, maman de Agathe, 16 ans

2 Choisir le meilleur rapport fonctionnalités / prix

En matière de calculatrice graphique, viser le prix le plus bas n'est pas plus une option qu'un prix élevé. C'est un excellent **rapport fonctions / adaptation aux besoins de l'enfant / prix** qu'il faut rechercher.

La TI-82 Advanced Edition Python a notamment obtenu une note de 4.28/5 pour son excellent rapport qualité/prix au label Approuvé par les Familles.

3 Vérifier la conformité aux programmes et exigences des examens

Python est LE langage de programmation choisi pour former les lycéens. Les calculatrices graphiques Texas Instruments sont conçues avec des enseignants expérimentés **en conformité avec les programmes et disposent du mode examen obligatoire.**

« J'apprécie cette calculatrice car elle est complète et assez simple d'utilisation, elle convient aux programmes que j'utilise au lycée et pourra me servir lors de mes examens. » **Louis, 15 ans.**

4 Identifier les « plus » qui font la différence

La calculatrice est un outil pédagogique avant tout : l'existence de ressources et de tutoriels vidéo permettant aux enseignants comme aux élèves de progresser offre l'assurance que **l'élève trouvera les réponses à ses questions**, quelles que soient ses difficultés.

D'un point de vue pratique, la mise à disposition gratuite du logiciel émulateur PC avec la calculatrice ou encore de batterie rechargeable (TI-83 Premium CE Edition Python) plutôt que de piles feront aussi la différence lors du choix.

5 Opter pour une marque de confiance

TI est fier de disposer de **la reconnaissance des enseignants depuis plus de 30 ans.** Au plus près de l'institution scolaire, nous travaillons avec un réseau d'enseignants français avec lesquels nous produisons et publions régulièrement des ressources pédagogiques qui suivent l'évolution des programmes, en particulier sur Python.

Nouveauté rentrée 2022

TI-82 Advanced Edition Python

Lycée général et professionnel



✓ Garantie 3 ans

Comparer les calculatrices TI disponibles à la rentrée



*Source GFK, prix moyen constaté sur les circuits BtoC en semaine 35 à 44 2021.

 **TEXAS INSTRUMENTS**

Regards croisés

Comment réussir la scolarisation des tout-petits

La scolarisation d'un enfant avant ses 3 ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Qu'en disent les expertes ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



AGNÈS FLORIN
PSYCHOLOGUE

Professeure émérite en psychologie de l'enfant et de l'éducation à Nantes Université, elle a conduit des recherches sur l'école maternelle et l'éducation préscolaire, en France et à l'étranger, qui ont donné lieu à de nombreuses publications.

“Le tout-petit, pour développer son autonomie, a besoin de compter sur quelqu'un qui comprenne ses émotions.”

AGNÈS FLORIN

Comment évolue la scolarisation précoce depuis les années 2000 ?

Agnès Florin : En 2000, nous avons atteint un taux de scolarisation des enfants de 2 ans et demi de 35%. Il y avait alors une réelle volonté de les scolariser. Mais c'était surtout une manière de répondre au manque de places dans les crèches avec l'école maternelle gratuite, souvent sans projet pédagogique, ni bonnes conditions d'accueil. Des enfants de 2 ans se retrouvaient au beau milieu de classes à trente élèves ! En 2013, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, avait publié une circulaire¹ pour préciser quelles étaient les bonnes conditions de scolarisation des tout-petits. Dans beaucoup d'écoles, elles n'étaient pas réunies, et il n'y avait pas non plus une volonté manifeste de construire un projet d'école dans ce sens. La scolarisation précoce a donc été divisée par trois, en 20 ans, repassant sous la barre des 10% en 2020.

À quelles conditions la scolarisation précoce est-elle bénéfique pour l'enfant ?

A.F. : Elle sera bénéfique si la qualité de l'accueil est au rendez-vous, qui dépend de plusieurs paramètres. Tout d'abord les paramètres structurels : le ratio adulte/enfant, la qualité de la formation du personnel, spécialisé ou non dans la petite enfance, et l'aménagement des locaux. Viennent ensuite la qualité des processus : l'interaction entre l'adulte et l'enfant, entre enfants, et avec l'espace... La qualité des orientations pédagogiques : la croyance des professionnels en leur rôle éducatif, leurs valeurs, leurs attitudes, leurs objectifs d'apprentissage, et leur approche pédagogique. Puis, enfin, la qualité de l'interaction : l'attention de l'adulte et sa capacité à développer des relations d'attachement avec les enfants. Car le tout-petit, pour développer son autonomie, a besoin de compter sur quelqu'un qui comprenne ses émotions et réponde à ses besoins.

Maryse Chrétien : L'école n'est pas une garderie. La scolarisation précoce, c'est avant tout un accueil réussi de la famille. Il s'agit d'un vrai projet : travaillé, pensé en collaboration avec elle. On doit pouvoir répondre au besoin de sécurité affective de l'enfant. Je ne peux donc pas accueillir et accompagner un élève de moins de 3 ans, dans une classe de 25 élèves. Il faut un nombre réduit d'élèves pour pouvoir le faire. La présence d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), dédié à la classe est donc indispensable. Dans ce cadre, le binôme enseignant/Atsem est encore plus fort que d'habitude. Il faut aussi

répondre au besoin de mouvement de l'enfant, ce qui nécessite un aménagement adapté sans trop de tables basses, mais aussi un coin où l'enfant pourra se reposer, et des toilettes pour les tout-petits.

Quels sont les apports pour ces enfants ?

A.F. : Nous avons montré dans les années 90/2000, que les enfants qui avaient passé quatre années en maternelle redoublaient moins par la suite. Ce qui n'est plus un critère d'appréciation aujourd'hui puisqu'on a réduit le redoublement. Quant aux résultats scolaires des enfants qui avaient fréquenté l'école maternelle dès l'âge de 2 ans, ils étaient plutôt meilleurs que ceux des enfants qui l'avaient fréquentée plus tard. Mais rapportées à l'âge réel d'entrée à la maternelle, essentiellement entre 2 ans et demi et 3 ans, les différences n'étaient pas très importantes. Finalement, tout dépend des conditions d'accueil, qui sont difficilement mesurables car elles reposent sur de nombreux facteurs de qualité.

M.C. : Tout dépend de ce que l'on y fait. Il ne faudrait surtout pas que l'école devienne un poids pour l'enfant de 2 ans, qu'il soit dans un cadre d'apprentissage complètement normé. On tomberait alors dans le côté négatif de la scolarisation précoce. Une scolarisation réussie nécessite un vrai travail de réflexion, et d'organisation. Il faut que les adultes soient présents en nombre dans la classe, et régulièrement, que l'on réponde aux besoins de sommeil, de sieste de nourriture... Tout cela demande de la concertation, de la collaboration, de la co-construction entre la famille, l'école et la collectivité.

À 2 ans, le développement de l'enfant est-il suffisant pour supporter les contraintes de la vie en collectivité ?

A.F. : Un enfant de 2 ans doit être accueilli dans le respect de ses besoins physiologiques, de relations sociales, d'attachement, de sécurité affective, de stimulation et d'accompagnement du développement. Si l'école est engagée dans cela, alors, oui, pourquoi pas. Mais ce n'est pas forcément à 2 ans. Certains enfants peuvent être prêts à se retrouver dans un mode d'accueil collectif, et d'autres non. Pour un enfant qui a besoin de



MARYSE CHRÉTIEN
Enseignante

Présidente de l'Association générale des enseignants des écoles et des classes maternelles publiques (Ageem), elle a enseigné plus de vingt-cinq ans en classe de très petites sections et petites sections.

dormir le matin, un tel accueil sera compliqué. De même, un enfant qui ne sait pas du tout se faire comprendre pour ses besoins essentiels, sera malheureux. N'oublions pas qu'en une année, les enfants avancent d'un tiers dans leur développement, avec de fortes disparités d'un enfant à l'autre.

M.C. : Oui, bien sûr, il a la maturité pour vivre en collectivité à l'école. Mais entre un enfant né en janvier et un enfant né en décembre, il y a des différences. S'il s'agit d'entrer d'emblée dans les apprentissages fondamentaux de la maîtrise de la langue, ou d'énumération mathématiques, comme un enfant de 4 ans, ce n'est pas une très bonne chose. Il ne faut pas non plus qu'en lui infligeant des contraintes trop importantes, l'enfant soit dégoûté de l'école maternelle.

“
La scolarisation précoce, c'est avant tout un accueil réussi de la famille. Il s'agit d'un vrai projet pensé en collaboration avec elle.”

MARYSE CHRÉTIEN

À quels enfants profite-t-elle le mieux ?

A.F. : La scolarisation précoce profite le plus aux enfants vulnérables, mais ce sont aussi ces enfants qui souffrent le plus de mauvaises conditions d'accueil.

M.C. : Elle profite à tous, même si l'on sait qu'il y a des disparités entre les foyers. Dans une famille avec un niveau de langage soutenu, et une pratique régulière de la lecture, il y aura peut-être un besoin de socialisation à assouvir. A contrario, on accompagnera peut-être davantage un enfant situé en réseau d'éducation prioritaire ou en milieu rural, sur le langage et le vocabulaire, sachant qu'il profite peut-être déjà d'une socialisation. C'est à l'école de s'adapter aux besoins de l'enfant.

(1) Circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012, publiée au BO du 15 janvier 2013.

L'AVIS DE LA FCPE

Depuis ses débuts, la FCPE revendique le droit à la scolarisation dès 2 ans quand les parents en font la demande. En effet, l'école maternelle est non seulement un lieu d'épanouissement pour tous les enfants, mais aussi un moment majeur de la prévention de l'échec scolaire. En ce sens, la scolarisation précoce est une question de justice sociale et d'égalité. C'est assurer suffisamment tôt les conditions de l'apprentissage de la vie en société et du langage. C'est aussi pouvoir détecter des éventuels problèmes de santé pouvant influencer sur la réussite scolaire. Bien entendu, des conditions d'accueil et de pédagogie adaptées aux tout-petits sont indispensables. C'est pourquoi la FCPE réclame une formation spécifique pour les enseignants de maternelle.



LES SUIVRE SUR TWITTER
@AgnesFlorin @ChretienMyse



© DR

Une cabane de l'égalité à la manière d'Agnès Varda

L'école Georges-Méchin à Vichy a été lauréate **du concours #ZéroCliché** pour l'égalité filles-garçons du CLEMI grâce à son affiche « Tous les mêmes droits ».

Texte : PAULINE BANDELIER

Si Ghislaine Chazeau, directrice de l'école Georges-Méchin à Vichy et enseignante en classe de CP, s'intéresse depuis longtemps à la question de l'égalité filles-garçons et des stéréotypes de genre, elle se souvient de l'élément déclencheur qui l'a motivée à réaliser l'affiche « Tous les mêmes droits » avec ses élèves de CP : « Quand une petite fille qui voulait jouer au football pendant la récréation a été exclue, j'ai réalisé que les stéréotypes avaient la vie dure », détaille-t-elle. L'enseignante, qui ne souhaite pas organiser un débat avec des élèves si jeunes, privilégie la production artistique et l'histoire de l'art pour aborder le sujet : « Nous sommes partis des remarques que l'on peut parfois entendre comme « les filles préfèrent le rose » ou « les garçons ne dansent pas ».

Des élèves qui s'affranchissent des clichés

Avec l'aide d'une illustratrice et d'une plasticienne, les élèves réalisent également une cabane de l'égalité, à la manière de la « cabane de cinéma » réalisée par Agnès Varda avec des pellicules de film. À l'intérieur, des portraits

d'artistes comme Niki de Saint Phalle, Frida Kahlo ou Louise Bourgeois, et un travail de déconstruction des stéréotypes : « Nous avons étudié des catalogues de jouets, que nous avons découpés pour interroger les représentations qu'ils véhiculent : poupées roses pour les filles, motos noires pour les garçons », explique Ghislaine Chazeau.

Des phrases comme « Berna aime le foot » ou « Les filles ont le droit de bricoler » ont également été écrites par les élèves. « Des murs de phrases sur de nombreuses facettes du sujet : les corps des filles et des garçons, leurs jeux, la place des femmes dans les arts, etc. Remarquable ! », a salué l'une des membres du jury.

Si elle se réjouit du trophée reçu par ses élèves, pour l'enseignante, la plus belle victoire est de réaliser, lors de la fête de l'école le 18 juin dernier, que ses élèves se sont affranchis des clichés : « Chacun a déclaré au micro une phrase qu'il avait retenue en lien avec le concours. Un élève a dit "Moi j'aime les fleurs, les roses, et aussi les Ferrari." Un autre qui s'était auparavant montré réticent à danser devant les autres a osé dire qu'il aimait la danse ».

UN CONCOURS QUI FÊTE SA 10^e ANNÉE


Initié par le CLEMI, le concours **Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons** invite les écoliers, collégiens et lycéens à déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, le sport, la mode, l'école, la famille... Cette 10^e édition a mobilisé 6 200 élèves accompagnés de leurs enseignants qui ont proposé des articles, vidéos, podcasts ou affiches. Leurs productions ont été examinées par un jury regroupant journalistes, professionnels de l'éducation, représentants d'institutions et d'associations qui ont décerné cette année 5 grands prix et 8 coups de cœur.



EN SAVOIR PLUS :

Internet

clemi.fr/fr/zero-cliche/palmares-2022.html

 **Donnez du sens à vos actions :**

POUR LA PLANÈTE, 



POUR VOS ENFANTS

ET POUR L'ÉCOLE ! 



DEPUIS 2008

352 ENFANTS
SAUVÉS

GRÂCE
AU BATEAU

initiatives
-cœur.fr



RENDEZ-VOUS SUR

initiatives  **.fr**

AU CŒUR DES PROJETS SCOLAIRES ET ASSOCIATIFS

Nos actions

À Pluneret dans le Morbihan, le maire refuse l'inscription à l'école des enfants de moins de 3 ans. Une rupture d'égalité inadmissible.



Pour l'inscription en maternelle des tout-petits

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

“**L**a scolarisation des petits de 2 ans et demi, l'école catholique en a fait un produit d'appel ! Elle accepte de les inscrire. En refusant ce droit à nos enfants, l'école publique fait vraiment un joli cadeau à l'école privée. » Rachel, parent FCPE à Pluneret dans le Morbihan (56), ne décolère pas, après la décision du Conseil d'État en date du 1^{er} juin 2022 concernant la scolarisation d'enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle publique Germaine-Tillion. Retour en arrière. En avril 2021, le maire de la commune de Pluneret oppose un refus à plusieurs familles souhaitant inscrire leurs enfants de 2 ans et demi à l'école publique pour l'année 2021-2022, malgré l'accord du rectorat. Or, l'école a une pratique historique et un projet adapté à l'accueil des tout-petits. La FCPE a accompagné les familles. Trois familles, qui se sont lancées dans une procédure judiciaire, obtiennent gain de cause le 26 août 2021 par une ordonnance du juge des référés du tribunal administratif de Rennes, et les enfants

peuvent faire leur rentrée en septembre 2021. Le maire de la commune s'est pourvu en cassation auprès du Conseil d'État. Le 1^{er} juin 2022, l'instance a annulé les ordonnances du juge des référés du tribunal administratif de Rennes. Retour à la case départ : le maire refuse à nouveau les inscriptions de plusieurs enfants de moins de trois ans pour cette nouvelle rentrée scolaire 2022-2023.

« Nous allons continuer à nous battre contre cette rupture d'égalité, a confirmé Maud Le Roscouët, présidente de la FCPE du Morbihan lors d'une conférence de presse organisée par la FCPE nationale le 8 juin 2022. Jusqu'à la rentrée 2021, quinze enfants de moins de 3 ans étaient inscrits tous les ans jusqu'à maintenant dans cette commune. Le bâti de l'école le permet. Les enfants vont passer à côté des bienfaits de la scolarisation précoce. Ceux nés en janvier ne pourront pas être scolarisés avant 3 ans et 9 mois. Le Conseil d'État a précisé que le maire devait fonder sa décision sur des considérations objectives.

Nous allons lui demander de le faire, car le projet pédagogique de l'école a été validé en octobre dernier. »

Pour les parents d'élèves, c'est bien là que le bât blesse. « Les politiques n'ont pas à interférer sur la scolarisation précoce des enfants, estime Aurélie, l'une des mères d'élève de l'école concernée par le contentieux. Le maire n'a pas détaillé quels étaient les moyens manquants pour accueillir les élèves de cette tranche d'âge. Nous attendons toujours des explications plausibles ».

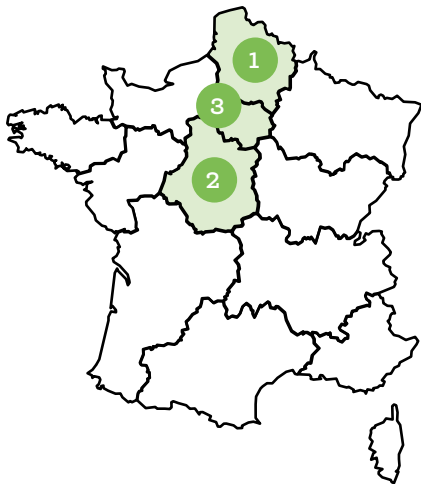
L'accueil des 2 ans inscrit dans les textes

Et cette décision ne va pas dans le sens des décisions politiques prises au plus haut sommet de l'État. Comme le rappelle Carla Dugault, coprésidente de la FCPE nationale : « C'est l'État lui-même qui a inscrit cette mesure dans les textes, en indiquant noir sur blanc que les enfants de 2 ans révolus pouvaient être accueillis dans les écoles maternelles. Certes, principalement dans les zones d'éducation prioritaire. Mais dès lors que certains enfants sont acceptés dans certaines zones, pourquoi refuser ce droit en d'autres points du territoire. Le contexte de la Bretagne est par ailleurs très spécifique, car l'école privée est souvent favorisée. On ne lâchera pas ce combat. » Nageate Belahcen, coprésidente de la FCPE, est aussi déterminée : « Nous défendons une école ouverte aux 2 ans, 2 ans et demi. Les études l'ont montré : la scolarisation précoce améliore leur parcours scolaire. Avec cette décision, nous apprenons que la réussite de nos enfants dépend du bon vouloir de certains maires. Ce n'est pas acceptable. »

Et qu'en disent les enfants ? Laurick, papa d'une des petites filles inscrites, est formel : « Elle a fêté ses 3 ans en février dernier. Elle est très contente d'aller à l'école. Elle est épanouie, et les enseignants sont tout à fait en mesure de lui proposer des activités pédagogiques adaptées à son âge, et favorisant son développement ».



EN SAVOIR PLUS :
Retrouvez notre communiqué de presse sur fcpe.asso.fr



1

NORD

Plus besoin de remplir le cartable !



« Une mesure de justice sociale et de transition écologique ». La mairie de Lille a reconduit, pour la deuxième année, son opération de fournitures scolaires gratuites dans les écoles primaires publiques. Au total, 600 000 euros ont été engagés à Lille, 100 000 euros pour les élèves de Lomme, et 70 000 pour ceux de Hellemmes. Ainsi, les parents achèteront uniquement l'agenda, la ville les invitant à réutiliser les cartables et trousse de l'an dernier, grâce à la mise en place d'un atelier de réparation. Une décision saluée par la FCPE du Nord, les dépenses de rentrée étant une source de discrimination et d'inégalités au sein même de l'école.

+ EN SAVOIR PLUS :
Facebook @fcpe59

2

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Le mal-être des enfants à besoins éducatifs particuliers

Face au mal-être et aux difficultés rencontrées par les élèves à besoins éducatifs particuliers pendant l'année scolaire 2021-2022, le comité régional FCPE Centre-Val-de-Loire a publié le 2 juin dernier un communiqué de presse, dénonçant le manque de moyens, de personnels, et de formation. L'absence de personnels pour poser les diagnostics, la lente mise en place des accompagnements personnalisés, créent des situations inférmes pour l'ensemble de la communauté éducative.

Les dysfonctionnements constatés, comme, par exemple, le passage en conseil de discipline d'élèves à besoins éducatifs particuliers à défaut de la mise en place d'un projet personnalisé de scolarisation, ne sont plus acceptables. La souffrance vécue par les élèves et leur famille est considérable.

Une cellule dédiée pour les parents

Les six conseils départementaux du comité régional de la FCPE demandent que cette question soit abordée et traitée dans les instances académiques sans délais. Ils veulent connaître la situation exacte par département et que l'Éduca-



tion nationale prévoit les moyens humains nécessaires, dès cette rentrée. Les dossiers en cours d'étude ou de mise en œuvre doivent obtenir satisfaction, les familles ne peuvent plus supporter l'attente dans l'angoisse. L'école de la République a le devoir de proposer une scolarité adaptée pour chaque enfant. La FCPE du Loiret a mis en place une cellule spécifique¹ pour apporter son expertise aux parents qui en auraient besoin.

(1) besoinsparticuliers.fcpe45@gmail.com

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe45.net

3

HAUTS-DE-SEINE

1200 lycéens sur le carreau

Chaque année, les élus de la FCPE des Hauts-de-Seine se préparent à livrer la même bataille pour les lycéens se retrouvant sans affectation à la rentrée ! Au 1^{er} juillet, 1200 élèves étaient à nouveau sur leur carreau : plus de 400 élèves en seconde générale et technologique, plus de 400 élèves en seconde professionnelle, plus de 400 élèves en première technologique. À ces comptes, il faut ajouter les élèves ayant échoué au baccalauréat et voulant se réinscrire en terminale. La FCPE a réclamé l'ouverture en urgence de classes supplémentaires dans chaque lycée, la construction et la réhabilitation des lycées publics, et des dotations et crédits adaptés à la réalité des besoins dans les établissements.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet 92.fcpe-asso.fr



2019

SIX REDOUBLANTS de terminale et leur famille avaient attaqué l'Éducation nationale en référé pour obtenir leur inscription dans un établissement. Un droit reconnu par le tribunal administratif.

Portrait



Nommé ministre de l'Éducation nationale le 20 mai dernier, Pap Ndiaye se confie sur son passé d'élève, et esquisse son projet pour l'école.

Renverser la perspective

Propos recueillis par ALEXANDRA DEFRESNE

66

L'accès au monde des idées

Il le concède et il s'excuse « de le dire comme ça ». À l'école, Pap Ndiaye était « le prototype du bon élève ». Il se souvient d'avoir écumé la bibliothèque municipale avec sa sœur. Une plongée dans les livres qu'il doit à une maison sans télévision, diagnostique-t-il. C'est un garçon qui « n'aime pas qu'on lui dise quoi faire », alors cette application scolaire lui garantit aussi une certaine liberté. « C'était une manière de dire à ma mère, ne t'occupe pas de moi, puisque je me débrouille bien tout seul. » Très vite, ses choix intellectuels se précisent, en classe de terminale, grâce à ses professeurs d'histoire et de philosophie. « C'était un moment très important, une sorte de révélation, l'accès au monde des idées. »

Si l'école est un élément central de sa vie d'enfant, elle l'est, de nouveau et plus que jamais, depuis qu'il s'est installé rue de Grenelle, après avoir été choisi dans le gouvernement d'Élisabeth Borne. « Ce qui est frappant, c'est cette centralité du ministère de l'Éducation nationale dans la République, que j'ai ressentie physiquement en arrivant ici, confie Pap Ndiaye. C'est le ministère qui a la relation la plus charmelle à la République. Tous les matins, 12 millions d'enfants vont à l'école. Quoi de plus immédiat, quoi de plus palpable que l'école dans la relation que les Français ont à la République ? »

La responsabilité est vertigineuse, et Pap Ndiaye a conscience des défis qu'il doit relever. « Si j'ai accepté ce poste, c'est parce que j'ai le sentiment de pouvoir contribuer à faire une école plus efficace et plus juste. Les missions fondamentales de l'école n'ont pas changé. Il s'agit à la fois d'instruire pour faire des enfants et des adolescents de futurs citoyens aptes à faire vivre la République, et les préparer à l'exercice d'un métier. Ce qui a évolué en revanche, c'est le processus inexorable de la démocratisation de l'école. Je ne parle pas ici de la démocratisation de masse, mais de la lutte contre les inégalités scolaires, car force est de constater que l'école ne parvient pas à les réduire. »

Vers de nouvelles formes pédagogiques

La première épreuve du feu sera la rentrée. « Nous sommes dans une situation de pénurie d'enseignants, et ma priorité est qu'il y ait un professeur devant chaque classe. C'est une question qui est encore plus aiguë que d'habitude. » Puis, viendra le temps de la concertation, annoncée par le président de la République. En octobre, des débats seront organisés à l'échelle des établissements, visant à laisser la possibilité aux acteurs de l'école (parents, enseignants, équipes de direction et d'administration, équipes du périscolaire), de réfléchir ensemble à un projet qui puisse engager de nouvelles formes pédagogiques. À partir de début 2023, une première vague d'initiatives locales sera sélectionnée par les rectorats pour leur mise en œuvre, avec un financement dédié.

Pap Ndiaye fait le pari de « renverser la perspective ». « L'idée est de faire confiance aux acteurs locaux pour construire l'école du futur. Donner de l'air, des marges de manœuvre aux établissements, en leur disant "Chiche ?, vous voulez faire quelque chose ensemble ? Faites-le, on pourra même vous aider pour ça" ». La feuille de route séduira-t-elle la communauté éducative ? À l'Éducation nationale, le verdict tombe très vite...

99

Séjours
éducatifs

la LIGUE de l'enseignement

Ligue de l'enseignement - Association nationale à but non lucratif reconnue d'utilité publique, adhésion ouverte à tous.
Inscription au registre des opérateurs de voyages et de séjours n° M075100379 TVA-FR 06 772 668 415. Agrément
tourisme social et familial n° 06.07.04. Garantie financière : Unat Paris. Responsabilité civile : Apac Tour.



La classe de découvertes, l'expérience collective qui profite à chacun.e

Partir en classe de découvertes, c'est l'occasion, pour votre enfant, d'**apprendre**, de **grandir** et de **partager**, de changer d'air et de renforcer les liens au sein du "groupe classe".

Les **classes de découvertes** proposées par la Ligue de l'enseignement sont un prolongement de l'**apprentissage** qui leur est dispensé par leurs enseignants.

Cette "école ailleurs" leur permet de rapprocher les **savoirs théoriques et pratiques** en lien avec leur parcours scolaire, mais aussi de **s'ouvrir** au monde et de développer le "**faire ensemble**".

Forte de ses **68 ans d'expérience**, ses **1,5 million d'adhérents** et ses **235 000 élèves** accueillis chaque année, la Ligue de l'enseignement est un partenaire reconnu des autorités éducatives.

Elle accompagne les enseignants dans toutes les étapes nécessaires à la création et au bon déroulement des classes de découvertes pour s'assurer de la **qualité** du moment **pédagogique** que va vivre l'élève.

Plus d'informations sur
nos nombreuses destinations
en France et à l'étranger :

www.sejours-educatifs.org

20²²₂₃

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 07/22 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances (SIREN N°781 109 145), 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédit photo : GettyImages



MON PREMIER ASSUREUR